

## Bulletin d'histoire politique

# Histoire et mémoire: le cas de la guerre d'Algérie

Juliette Leplomb



Volume 5, numéro 3, été 1997

Mémoire et histoire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063622ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063622ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Leplomb, J. (1997). Histoire et mémoire: le cas de la guerre d'Algérie. *Bulletin d'histoire politique*, 5(3), 37–41. <https://doi.org/10.7202/1063622ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

# Histoire et mémoire: le cas de la guerre d'Algérie

•••

Juliette Leplomb

Étudiante à la maîtrise en histoire  
Université du Québec à Montréal  
et à l'Université Lumière à Lyon

La mémoire et l'histoire sont deux constructions intellectuelles qui permettent, selon des modalités différentes, d'entretenir un rapport avec le passé. Il appartient souvent à l'historien d'effectuer le passage de la mémoire à l'histoire, alors que la collectivité s'en tient généralement au stade de la mémoire d'un événement ou d'un phénomène: c'est ce qu'il est convenu d'appeler une «mémoire collective»; elle peut être qualifiée de subjective, dans la mesure où elle représente ce qui est commun à tous les sujets — d'une génération, par exemple.

En outre, elle ne constitue pas un objet fixe, elle évolue dans le temps et est transmise aux générations suivantes. Par opposition, l'histoire est et doit être objective mais la façon dont on l'écrit dépend, en partie, des rapports histoire-mémoire, dans la mesure où celle-ci doit et tenir compte et se libérer de la mémoire. Il est des cas où la mémoire d'un événement prend des allures obtuses, partiales, morcelées, avec une telle force (parfois générée par le pouvoir officiel) que se dressent devant l'historien des embûches de taille. Que ce soit en Algérie ou en France, la mémoire de la guerre d'Algérie présente de véritables distorsions par rapport à la réalité: à la non-mémoire d'une non-guerre du côté français s'oppose la mémoire sous surveillance d'une guerre de libération nationale du côté algérien. Par conséquent, et au vu de l'historiographie de la guerre d'Algérie, une histoire véritable de cet événement (qui répondrait aux exigences de vérité et de liberté propres à l'historien) est à ce jour encore difficile à écrire. Cependant, aujourd'hui, comme le signale Dimitri Nicolai (in *La Nation, les crimes et la mémoire*): «Il n'est plus question de reconstituer l'événement mais de comprendre, de l'intérieur, la position occupée par chacun. Chaque témoignage relativise celui du voisin et interdit toute hiérarchisation».

C'est dans cet esprit que s'inscrit l'ouvrage de Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire* (Syros, 1993). Ces deux historiens, l'un français, l'autre algérien ont travaillé ensemble dans le but de dépasser le stade de la mémoire et ont adopté un point de vue supranational. Leur démarche est dans un premier temps de mettre à jour les processus de mise en mémoire de l'événement, dans un second temps d'effectuer une mise au point sur le déroulement de la guerre elle-même et enfin d'aborder le problème de la transmission de la mémoire de la guerre, à savoir la façon dont elle est enseignée aux jeunes qui ne l'ont pas vécue et pour qui elle ne constitue pas une partie vive de leur mémoire.

Benjamin Stora, dans *La gangrène et l'oubli, la mémoire de la guerre d'Algérie* (Paris, La Découverte, 1991), décortique lui aussi le procédé selon lequel s'est mis en place la (non) mémoire officielle, dans un ouvrage qui, par son ton, peut passer pour un véritable réquisitoire contre un pouvoir officiel qui a non seulement autorisé mais encore appuyé une telle organisation de la mémoire de la guerre d'Algérie: «(...) dénégation [qui] continue de ronger comme un cancer, comme une gangrène, les fondements de la société française». Il en porte donc en partie l'écrasante responsabilité.

Il existe en France une forme d'amnésie collective de la guerre d'Algérie. En effet, quels que soient les sentiments engendrés par cette page de l'histoire nationale, honte, horreur, ou encore dépit, il s'est établi à l'échelle nationale une sorte de consensus qui veut que l'on oublie ou du moins que l'on garde de cet «événement» une mémoire aseptisée, sans relief, pour ainsi dire.

Dès l'insurrection de novembre 1954, c'est une guerre qui n'a pas dit son nom: il s'agissait «d'événements» ou «d'opérations de pacification». Pour la France métropolitaine de l'époque, il ne pouvait y avoir de guerre d'indépendance en Algérie, d'une part parce que l'Algérie, c'était la France, d'autre part parce qu'elle était indispensable à la France dans la mesure où celle-ci ne saurait exister sans ses prolongements africains et, enfin, parce qu'il ne pouvait y avoir de nation algérienne en formation. Ainsi, et dès ses débuts, la guerre d'Algérie prend l'allure d'un secret d'État qu'il ne faut ébruiter. Benjamin Stora évoque l'archaïsme, non seulement du conflit, mais aussi de la censure qu'il subit, à l'heure où la France entre de plain-pied dans la modernité et où se mettent en place de nouveaux réseaux d'information extrêmement efficaces.

Il existe outre les réseaux officiels, des réseaux détournés: les récits des Appelés ou les tentatives d'intellectuels tels que Jean-Paul Sartre ou Pierre

Vidal-Naquet de mobiliser l'opinion publique contre la guerre — cette deuxième affaire Dreyfus (référence obligée) qui divise le pays en deux. Cependant, les Français sont relativement indifférents au conflit, à cause de son caractère archaïque et parce qu'il n'ont, à peine dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ni le temps ni l'envie de concentrer leur attention sur une autre guerre, dont le sens, au bout du compte, ne leur apparaît pas très clairement.

La guerre d'Algérie demeure ainsi, à force de censures et d'indifférences, une guerre sans nom. Cette absurdité sémantique s'est prolongée, comme le note Benjamin Stora, jusqu'à la signature des accords d'Evian en juin 1962, qui stipulent la fin de la lutte armée en territoire algérien. La guerre est reconnue au moment même où l'on signe sa fin! Cependant, aujourd'hui encore, on peut se demander si «l'idée que [cette guerre] n'était qu'une affaire intérieure française ne continue pas de dominer dans les esprits» (G. Manceron et H. Remaoun): les Appelés n'ont pas droit au statut d'anciens combattants, les historiens ont de grandes difficultés à accéder aux sources d'État, il existe peu d'ouvrages traduits, etc.

Cette guerre est de surcroît impossible à commémorer. D'une part parce que l'on aime en général à se souvenir des victoires et des symboles qui contribuent à former l'idée qu'une nation se fait d'elle-même. D'autre part parce qu'il n'existe pas de mémoire collective de la guerre d'Algérie mais seulement une juxtaposition de mémoires privées, éparées. Il ne s'agit donc pas d'une mémoire une mais plurielle, qui ne peut se cristalliser autour de lieux et moments de mémoire, et qui n'est faite, au bout du compte, que d'une collection de «milieux de mémoire» (G. Manceron et H. Remaoun).

Il importe enfin de mettre l'accent sur le caractère très officiel de cette loi du silence, dont la mise en place commence sciemment, comme le dénonce fermement Benjamin Stora, dès le début de la guerre — interdiction et saisie de films et d'ouvrages présentant de la guerre une réalité non officielle. Par la suite, ce silence est scellé par la série d'amnisties décrétée par l'État, qui stipule ainsi une véritable amnésie officielle (qui a d'autant plus d'enjeux que les forces politiques dominantes au XXe siècle ont toutes eu à prendre position par rapport à l'engagement et à la poursuite du conflit).

L'amnistie — cette faculté de pardonner que s'est donné l'État républicain — est de longue date un moyen qu'il utilise afin d'effacer une page de l'histoire nationale qui ne correspond pas à la représentation qu'il veut donner de lui-même et de consolider l'unité nationale. Dans le cas de la guerre

d'Algérie, l'amnistie est un très pratique instrument de l'oubli officiel. C'est finalement une mémoire lisse et propre que l'on s'efforce de composer; elle est donc propre à être enseignée. Comment, en effet, parler de la torture commise par l'institution même chargée de l'instruction des enfants? Le résultat est que ceux-ci reçoivent un enseignement de la guerre d'Algérie qui est rapide et aseptisé; cette page noire de l'histoire nationale est en outre présentée dans le cadre de la crise politique intérieure française qui voit le retour de de Gaulle et la naissance de la Ve République et rarement dans celui de la décolonisation.

Au bout du compte, le bilan proposé, d'une part par Gilles Manceron et Hassan Remaoun, d'autre part par Benjamin Stora, est plutôt sombre, sévère et pessimiste. Il en ressort qu'encore aujourd'hui, on garde une non-mémoire de la guerre d'Algérie, refoulée d'autant plus profondément qu'elle se double d'une des plus graves crises constitutionnelles et politiques du XXe siècle.

De l'autre côté de la Méditerranée, il s'agirait au contraire d'un trop-plein de mémoire. En effet, en tant que guerre révolutionnaire ou guerre de libération nationale, la guerre d'Algérie est considérée comme point de départ de la construction du jeune État-nation qu'est l'Algérie. Jusque-là, ce point de vue semble légitime. Mais il s'avère qu'en réalité il s'agit d'une mémoire sous surveillance et que l'État algérien a fait du discours historique un simple instrument de légitimation. Par conséquent, l'histoire de la guerre n'est qu'officielle et composée d'«une historiographie sans grande crédibilité».

L'écriture de la guerre s'organise autour de différents enjeux, le premier étant de justifier l'existence d'une nation algérienne avant l'insurrection de 1954 et de mettre en relief les méfaits du colonialisme. Le problème est que l'État national met l'historiographie sous surveillance, et celle-ci ne peut rendre compte, par exemple, de la complexité du mouvement nationaliste et en donne l'image d'un mouvement unanimiste et consensuel, le but étant bien évidemment de justifier *a posteriori* le monopartisme algérien. C'est donc essentiellement autour de cette volonté de légitimation que s'organise le rapport à l'histoire, confirmant ainsi le vieil adage qui dit que ceux qui contrôlent le passé contrôlent le présent. Ainsi, la mémoire de la guerre, naturellement très présente, n'en est pas pour autant libre et ne rend pas compte de la réalité, puisqu'elle est manipulée.

L'historiographie officielle algérienne est tiraillée entre deux mouvements: le premier est une véritable quête des origines, justification de l'existence de la

nation algérienne et recherche de l'«algérianité» qui en forme l'essence. On cherche à démontrer, pendant la période précoloniale, l'existence d'un sous-ensemble Algérie, dont l'État actuel serait une forme renaissante. Le second tend à mettre en évidence ce que Gilles Manceron et Hassan Remaoun nomment le «mythe de la table rase», qui prétend que le FLN (Front de libération nationale), en tant que force nationaliste radicalement nouvelle et originale, est susceptible d'être fondatrice d'un nouvel État.

Dans ce cas, on met fortement l'accent sur la guerre de libération nationale, à laquelle l'État actuel doit son existence de manière directe et concrète. Enfin, on organise la mémoire de façon morcelée, partielle, dans la mesure où l'on met en avant certains éléments et que l'on en occulte d'autres: quel a été par exemple le rôle de Messali Hadj (dont on ne peut décemment nier qu'il est le père du nationalisme algérien)? Quel a été le rôle du Parti Communiste algérien (PCA)? Autant de questions éludées dont les réponses desserviraient immanquablement un FLN qui cherche à se placer comme seul représentant légitime du nationalisme algérien.

Le trop-plein de mémoire de la guerre est finalement canalisé en une mémoire qui ne rend pas compte de la réalité dans toute sa complexité, mais qui présente une vision partielle et partielle de l'histoire, détournée au profit du FLN. Cependant, il existe depuis quelque temps une remise en question de cet état de fait: la population algérienne, particulièrement les jeunes qui n'ont pas vécu la guerre, a la volonté de connaître une histoire moins monolithique, moins sélective, en un mot plus subjective. C'est ainsi que quelques ouvrages, soit étrangers, soit écrits par des Algériens ne participant pas de l'historiographie officielle (en général publiés à l'étranger), commencent d'être disponibles sur le marché.

Au bout du compte, l'impression que l'on peut tirer de ces ouvrages est à la fois pessimiste — eut égard aux défauts, aux distorsions que connaissent les mémoires et les histoires de la guerre dans les deux pays — et optimiste, puisqu'ils s'inscrivent dans un courant qui cherche à comprendre et à expliquer, objectivement et avec un point de vue supranational, les événements. Ces ouvrages sont en fait de véritables plaidoyers pour l'histoire, pour le droit à l'histoire — une histoire qui cesse d'être manichéenne et qui rende compte de la réalité dans toute sa complexité. Ils sont en outre porteurs d'un formidable espoir, celui que la recherche sur la guerre d'Algérie connaisse enfin un véritable renouveau, et produise une histoire qui ne soit plus une histoire de parti pris. Il s'agit cependant d'une forme d'histoire engagée, dans la mesure où elle milite pour une histoire vraie.